

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 4 octobre 2011, à compter de 20 heures 00.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Jutras.

Monsieur Alain Beaugard, secrétaire-trésorier et directeur général, assure le greffe.

**Est absent :**

Monsieur Bruno Napert, conseiller

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00. Il adresse ses condoléances aux membres du conseil et aux personnes éprouvées par le décès de monsieur Normand Jacques.

2011-10-115

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011 – Adoption;
3. Affaires découlant de la séance du 6 septembre 2011;
4. Maire suppléant –Nomination;
5. Règlement n° 269 concernant l'éthique et la déontologie des membres du conseil – Avis de motion;
6. Règlement n° 269 concernant l'éthique et la déontologie des membres du conseil– Projet de règlement – Adoption;
7. Correspondance;

8. Finances ;

8.1 Comptes payés et à payer – Autorisation de paiement;

9. Rapport des comités du conseil ;

*9.1 Bâtiments et propriétés municipales ;*

9.1.1 Rapport du représentant;

9.1.2 Fédération canadienne des municipalités – Confirmer l'adhésion;

*9.2 Voirie et aqueduc ;*

9.2.1 Rapport du représentant;

*9.3 Environnement ;*

9.3.1 Rapport du représentant;

*9.4 Urbanisme ;*

9.4.1 Rapport du représentant;

9.4.2 Plan et règlements d'urbanisme- Suivi des travaux;

9.4.3 Règlement n°245-1 modifiant le règlement n°245 sur les démolitions – Adoption;

*9.5 Culture et patrimoine ;*

9.5.1 Rapport de la représentante;

9.6 Loisirs ;

9.6.1 Rapport de la représentante;

9.7 Transport et transport adapté ;

9.7.1 Rapport du représentant;

9.8 Sécurité civile et prévention des incendies ;

9.8.1 Rapport du représentant;

10. Période de questions;

11. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉE**

2011-10-116

**2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011 – ADOPTION**

Sur une proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2011**

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

2011-10-117

**4. MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION**

**CONSIDÉRANT** l'échéance du mandat du maire suppléant actuel;

**CONSIDÉRANT** les délibérations des membres du conseil réunis en caucus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par madame la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu:

**DE NOMMER** monsieur Daniel Plouffe, maire suppléant pour une période de un an.

**ADOPTÉE**

2011-10-118

**5. REGLEMENT N° 269 CONCERNANT L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Pierre St-Louis à l'effet que lors d'une séance ultérieure du conseil il déposera pour adoption le règlement n°269 afin de doter les membres du conseil d'un code d'éthique et de déontologie. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

2011-10-119

**6. REGLEMENT N° 269 CONCERNANT L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL – PROJET DE RÈGLEMENT - ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** l'avis de motion donnée séance tenante;

**CONSIDÉRANT** les exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* à l'effet qu'un projet de règlement doit être adopté avant l'adoption, à une séance ultérieure, du règlement portant sur l'éthique et la déontologie;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le projet de règlement du règlement n° 269.

**ADOPTÉE**

## **7. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance particulière

## **8. FINANCES**

2011-10-120

### **8.1 COMPTES PAYÉS ET À PAYER - AUTORISATION DE PAIEMENT**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par madame la conseillère Sylvette Savaria il est unanimement résolu :

**QUE LA LISTE** des comptes en date du 4 octobre au montant de 40 259.71 \$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

## **9 COMITÉS DU CONSEIL:**

### **9.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES;**

#### **9.1.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT**

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population sur les démarches en cours pour le réaménagement des locaux de la municipalité et le chapiteau sur le site de la Société de l'agriculture dans le cadre du Pacte rural.

2011-10-121

#### **9.1.2 FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS-CONFIRMER L'ADHÉSION**

**CONSIDÉRANT** la lettre datée du 24 mars 2011 du président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) monsieur Hans Cunningham;

**CONSIDÉRANT** que l'adhésion de la municipalité est payée par la Communauté métropolitaine de Montréal;

**CONSIDÉRANT** que la FCM offre de nombreux services aux municipalités membres notamment l'obtention de financement fédéral afin de supporter les municipalités dans leurs engagements particulièrement en matière d'infrastructures;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de confirmer l'adhésion de la municipalité afin de profiter de tous les services;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-louis, appuyé par madame la conseillère Éva Böröcz, il est unanimement résolu:

**QUE LA MUNICIPALITÉ CONFIRME** son adhésion à la Fédération canadienne des municipalités pour l'année en cours.

**ADOPTÉE**

### **9.2 VOIRIE ET AQUEDUC ;**

#### **9.2.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT**

Monsieur le conseiller Ghislain Beaugard informe la population que les travaux de resurfaçage d'une partie du chemin de la Beauce, du Second Ruisseau et du rang Lamontagne auront lieu dès que les conditions météorologiques seront favorables. Enfin, le nivellement du pont du village a été fait.

### **9.3 ENVIRONNEMENT ;**

#### **9.3.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT**

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population de la réponse attendue du MAMROT pour une étude de deuxième phase du projet pilote pour des précisions sur

la technologie et l'administration des opérations liées aux installations individuelles comme celles sujettes à regroupement.

#### **9.4 URBANISME ;**

##### **9.4.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT**

Voir la rubrique ci-après.

##### **9.4.2 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME- SUIVI DES TRAVAUX**

Le directeur général informe la population que le plan et les règlements d'urbanisme seront complétés d'ici le 31 décembre 2011 pour être porté à l'attention du conseil en janvier 2012.

2011-10-122

##### **9.4.3 REGLEMENT N° 245-1 MODIFIANT LE REGLEMENT N° 245 SUR LES DÉMOLITIONS - ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** l'avis de motion donné à la séance ordinaire du 6 septembre 2011;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le projet de règlement du règlement n° 245-1.

**ADOPTÉE**

#### **9.5 CULTURE ET PATRIMOINE ;**

2011-10-123

##### **9.5.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE**

Madame la représentante Éva Böröcz félicite le comité culturel et patrimonial pour l'organisation des Journées de la culture qui ont remporté un grand succès encore cette année. Aussi, elle tient à remercier madame Nicole Jacques responsable de la bibliothèque de même que tous les bénévoles qui rendent disponibles à la population tous les livres, périodiques et revues répertoriés partout dans le réseau Biblio. Elle souligne au passage les activités et concours organisés par madame Nicole Jacques. Il est aussi question du vitrail de madame Diane Maillé réalisé pour la Maison grise de Varennes.

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis et unanimement résolu :

**D'ADRESSER** une motion de félicitations aux membres du comité culturel et patrimonial, à madame Nicole Jacques et son équipe de même qu'à madame Diane Maillé.

**ADOPTÉE**

#### **9.6 LOISIRS ;**

##### **9.6.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE**

Madame la conseillère Sylvette Savaria a pris connaissance du bilan positif de l'été 2011. Elle invite la population à s'inscrire aux activités automnales.

#### **9.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTE ;**

##### **9.7.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT**

Monsieur Plouffe informe la population que c'est Taxi Daoust qui a été mandaté pour le transport adapté.

#### **9.8 SECURITE CIVILE ET PREVENTION DES INCENDIES ;**

### **9.8.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT**

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe la population que la borne sèche étant maintenant installée, une demande de conformité sera faite auprès du coordonateur régional en prévention des incendies. Aussi, le programme d'inspection des détecteurs sera complété cette année.

### **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Il est question de chiens errants sur le rang Lamontagne et d'un dossier de taxation suite à une révision

2011-10-124

### **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 30.

**ADOPTÉE**

---

**Claude Jutras**  
**Maire**

---

**Alain Beaugard**  
**Secrétaire-trésorier**  
**Directeur général**